



Rapport de présentation

Compte Administratif

2020



Conseil Municipal du 31 mai 2021

Sommaire

Introduction	3
Résultats de l'exercice	5
PARTIE I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
Les charges à caractère général :	7
Les charges de personnel	8
Les charges de gestion courante	9
Les charges financières	9
Les charges exceptionnelles	10
Les produits des services du domaine	11
Les Impôts et taxes	11
Les dotations et participations	11
Les produits de gestion et atténuations des charges	12
Les produits exceptionnels	12
PARTIE 2 – EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13
PARTIE 3 – SECTION D'INVESTISSEMENT	14
Les dépenses d'équipements	15
Evolution des dépenses réelles d'investissement	15
PARTIE 4 – LA DETTE	19

Introduction

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur doit établir le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif est un document de base de l'analyse financière de la collectivité. Au-delà de son aspect comptable, ce compte administratif permet de mesurer les évolutions dans le temps des différents postes de recettes et de dépenses et d'appréhender les équilibres prévisionnels, compte tenu des différents scénarios fiscaux, de l'investissement et de l'endettement.

Ainsi, le compte administratif est un document qui a pour objectif de présenter :

- l'exécution des crédits ouverts au budget ;
- les résultats comptables de l'exercice.

La délibération par laquelle le Conseil municipal approuve la gestion du Maire marque la clôture définitive de l'exercice.

Les faits marquants de l'exercice 2020 :

- Election Municipale
 - Installation d'une nouvelle équipe municipale à l'issue du 1^{er} confinement
 - Déclinaison du programme à travers les délégations et la nomination d'adjoints
- Crise Sanitaire Covid-19
 - Au 1^{er} confinement, un plan de continuité d'activités a permis de maintenir la continuité des services au minimum des besoins de la population, du fonctionnement des structures, de la communication et de la sécurité des espaces publics. Le télétravail a été systématisé dès que possible.
 - L'accueil des enfants des personnels prioritaires de Noisy, de Bailly et d'autres communes a été organisé dans les écoles, centre de loisir et crèches.
 - Des protocoles sanitaires stricts ont été mis en œuvre, dans l'ensemble des bâtiments et sur les chantiers, impliquant des dépenses de fonctionnement et d'investissement (annexe maquette budgétaire)
 - Une vaste campagne de confection de masques, blouses, surchaussures a mobilisé de nombreux bénévoles au profit des professionnels de santé
 - Une aide exceptionnelle à destination des commerces et artisans, refinancée par le Conseil Département des Yvelines, a été votée
- Opérations d'aménagement
 - Fin des travaux du multi-accueil des 2 Oies, après un retard de chantier dû à la crise sanitaire ; les petits noises ont pu faire leur rentrée dans cette structure le 2 janvier 2021
 - Poursuite des travaux pour la réalisation du pôle médical, d'un réfectoire et d'un espace multi-activités dans le quartier du Vaucheron
 - Poursuite de la réflexion sur les projets d'aménagement : Parc de Montgolfier et gendarmerie

- Voirie Municipale
 - Démarrage des études et travaux pour le plan de circulation douce
 - Réalisation d'un accès piéton/cycle sécurisé au collège
 - Travaux de voirie sur les rues Cardinal de Retz, Le Bourblanc et au quartier du Parc
 - Réaménagement du « parking des enseignants » de l'école Jules Verne
 - Création d'un parking pour le personnel du multi-accueil les 2 Oies
 - Finalisation des travaux d'aménagement de la Place du collège
 - Réfection de l'accès au parking de la place du Chanoine Zeller
 - Réfection de voirie chemin/rue de la Forêt

- Bâtiments communaux
 - Installation d'une alarme incendie à l'hôtel de ville
 - Travaux d'aménagement du poste de police municipale au sein de l'hôtel de ville
 - Réfection d'une partie de la cour de l'école Kergomard
 - Remplacement de la centrale incendie à l'école du Cèdre
 - Divers travaux de peinture dans les écoles
 - Remplacement masse filtrante du bassin d'apprentissage à la natation
 - Réfection des enduits de la porte de la Roseraie

- Services Généraux
 - Dotation de tablettes tactiles à l'ensemble des élus du conseil municipal
 - Acquisition de micros sans fil pour la salle du conseil municipal
 - Délibération actant la mise en place du télétravail au sein des services municipaux et acquisition de PC portable
 - Acquisition de webcam et micro pour répondre au besoin des vidéoconférences
 - Evolution des outils métiers vers le full web en SAAS¹

¹ SAAS : Software as a Service – modèle d'exploitation commerciale des logiciels où l'installation des serveurs est distants et non physiquement présents chez l'éditeur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	7 664 953,78	9 182 116,35	1 517 162,57
	Section d'investissement	7 302 560,75	2 381 436,90	- 4 921 123,85
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)		525 473,06	525 473,06
	Report en section d'investissement (001)		9 060 075,65	9 060 075,65
	TOTAL (réalisations + reports)	14 967 514,53	21 149 101,96	6 181 587,43
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement	-	-	-
	Section d'investissement	2 087 528,19	1 685 140,00	- 402 388,19
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	2 087 528,19	1 685 140,00	- 402 388,19
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	7 664 953,78	9 707 589,41	2 042 635,63
	Section d'investissement	9 390 088,94	13 126 652,55	3 736 563,61
	TOTAL CUMULE	17 055 042,72	22 834 241,96	5 779 199,24

Résultats de l'exercice

Les réalisations (mandats et titres) de l'exercice 2020 (hors résultats 2019) s'élèvent à :

- Dépenses : 14 967 514,53 €
- Recettes : 11 563 553,25 €

soit un déficit de 3 403 961,28 € (contre un déficit de 2 019 323,68 € pour l'exécution budgétaire 2019).

En intégrant les résultats 2019, le résultat de clôture 2020 s'élève à 6 181 587,43 € (hors restes à réaliser). Les restes à réaliser 2020 ont été arrêtés à 2 087 528,19 € en dépense et 1 685 140,00 € en recette, ramenant le résultat global de clôture à **5 779 199,24 €**.

En section de fonctionnement,

Entre les recettes encaissées (9 182 116,35 €) et les dépenses payées (7 664 953,78 €), le résultat 2020 est de 1 517 162,57 €, contre 1 461 334,81 € en 2019.

Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement de 2020 est de **2 042 635,63 €**.

En section d'investissement,

Les dépenses réalisées s'élèvent à 7 302 560,75 €, dont **6 873 043,85 €** de dépenses d'équipement pour 2 276 534,60 € de recettes propres.

Le résultat 2020 de la section d'investissement est déficitaire de **4 921 123,85 €** (hors restes à réaliser).

Le résultat cumulé de clôture de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser 2020, est excédentaire de **4 138 951,80 €**.

PARTIE I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les dépenses de fonctionnement

FONCTIONNEMENT (mvts réels)	CA 2020			Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	% réalisé	CA 2019	Evol° 2020/2019
DEPENSES DE GESTION	7 662	6 966	90,9%	7 232	-3,7%
011 - Charges à caractère général	2 574	2 166	84,2%	2 318	-6,5%
012 - Charges de personnel	3 983	3 736	93,8%	3 866	-3,4%
65 - Autres charges de gestion courante	807	766	94,9%	694	10,3%
014 - Atténuations de produits	298	298	100,0%	355	-15,9%
dont Prélèvement SRU	140	140	100,0%	142	-1,3%
dont FPIC	159	159	100,0%	213	-25,6%
AUTRES CHARGES	249	194	77,8%	35	449,2%
66 - Charges financières	30	29	96,0%	29	-0,9%
67 - Charges exceptionnelles (hors régul)	169	165	97,6%	6	2545,2%
022 - Dépenses imprévues	50				
TOTAL	7 911	7 160	90,5%	7 268	-1,5%

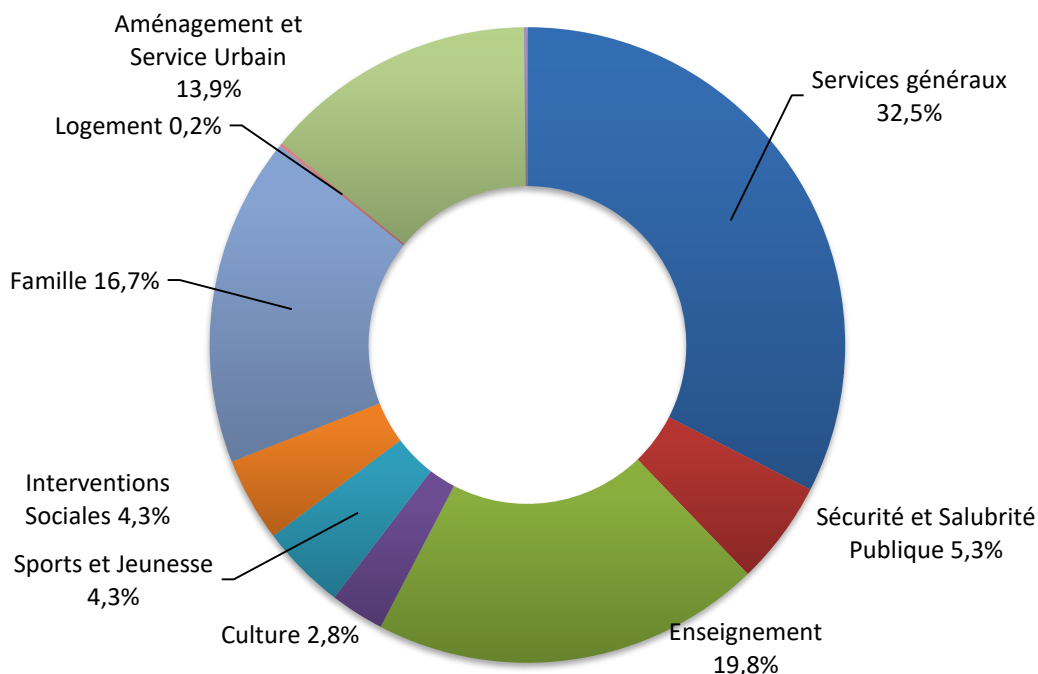
K€

Les dépenses de gestion regroupent les dépenses permettant aux services municipaux de réaliser leurs missions de service public. Elles englobent les fluides, les contrats d'assurance, les contrats de maintenance, les achats de biens et services, la masse salariale, ainsi que les subventions versées aux associations, au Centre Communal d'Actions Sociales et au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Les dépenses de gestion ont été réalisées à hauteur de 90,9%. Leur volume est en baisse par rapport à 2019 (-3,7%), mais s'explique par la non réalisation de plusieurs prestations, manifestations en raison du contexte sanitaire.

Les dépenses de fonctionnement (mouvements réels) ont été exécutées également à 90,5% du prévisionnel 2020.

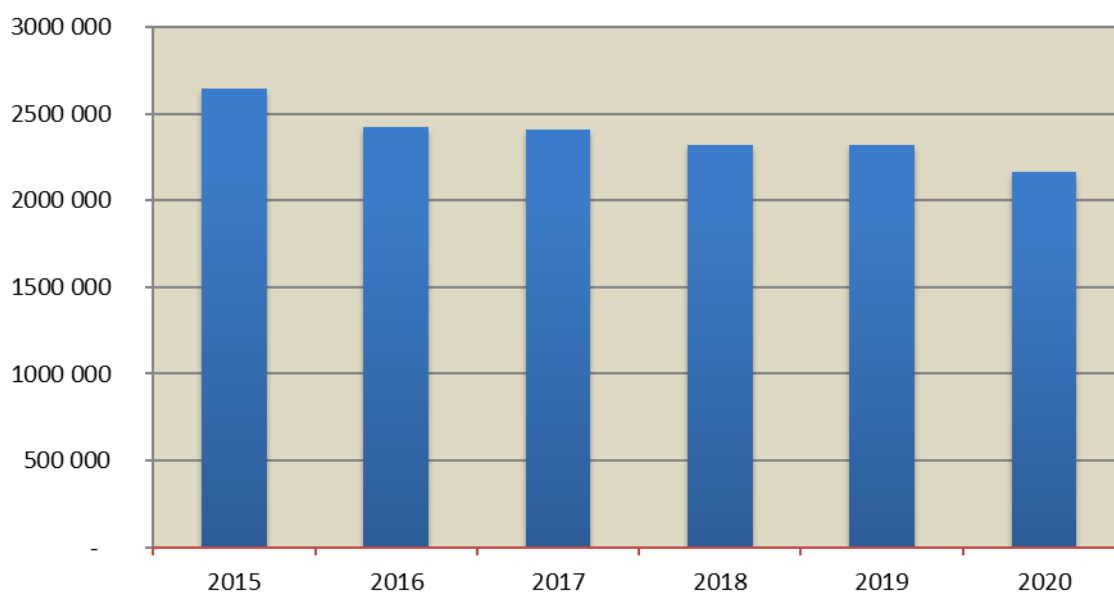
Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques



Les charges à caractère général :

Elles s'élèvent à 2 166 K€, soit 30,3% des dépenses réelles de fonctionnement (31,9% en 2019).

Evolution des Charges à caractère général



1) Les « **achats et variations de stocks** » représentent 878 766,61 €, en augmentation de -13,0% par rapport à 2019 (pour rappel, 1 009 791,87 € en 2019). Ces dépenses regroupent principalement des factures d'énergie électrique, d'eau et d'assainissement, les carburants, le chauffage et les combustibles, les produits pharmaceutiques, les équipements de protection individuelle (EPI) et diverses fournitures de petit équipement.

Cette baisse résulte principalement de la crise sanitaire et la chute des dépenses liées à la restauration collective (-131K€) de l'enfance et de la petite enfance ; est notée également une baisse des fluides (-21K€), des carburants (-5K€). En parallèle, on constate une augmentation des dépenses de protection individuelle (+4K€) correspondant à l'achat de masques, de produits d'entretien pour la désinfection des surfaces, de protection en plexiglass et de bornes de distribution de gel hydro alcoolique (+8K€).

2) Les « **services extérieurs** » représentent 777 987,79 €. Ces comptes comptabilisent les services facturés par les entreprises sous forme de contrats de prestations de services pour l'exécution d'un service, les locations et charges locatives, les frais d'entretien et de réparations des biens qui permettent de maintenir les éléments d'actif de la commune en état sur la durée d'amortissement, les assurances.

Elles se maintiennent au niveau de 2019 (-0,3%). Cette stagnation est conjoncturelle et ne reflète pas l'activité des services. En effet, le taux de réalisation de ces dépenses est de 85,3%, bien deçà des cibles de bonne gestion, mais s'explique par la non réalisation de prestations de formations (16,5% de réalisation de la prévision) ou des prestations de maintenance et de petites réparations.

3) Les « **autres services extérieurs** », d'un montant de 476 514,08 € augmente de 3,2%. Cette hausse, aussi, est conjoncturelle car la commune a sollicité des sociétés de ménage pour assurer la désinfection des écoles et des accueils de loisirs, ainsi qu'un complément de prestation de ménage afin de répondre aux protocoles sanitaires et permettre la réouverture des structures (+95K€). En parallèle, des dépenses ont diminué : les frais de télécommunication (-25K€), le transport collectif (-23K€), les prestations de catalogues et d'impressions (-10K€), l'affranchissement (-6K€).

4) Les « **impôts, taxes et versements assimilés** », d'un montant de 33 141,51 €, en baisse par rapport à 2019 (-5,9%).

Les charges de personnel

Les charges de personnel sont en baisse de 3,4 % entre 2019 et 2020. Le coût de la masse salariale diminue de 130 K€ notamment en raison du décalage entre le départ d'agents sur poste permanent et l'arrivée de leur remplaçant (services techniques et services à la population). Autre explication : le non besoin de personnel de renfort sur le péri et l'extrascolaire durant les confinements.

Il est noté, également, que 2020 a vu le retour de plusieurs agents positionnés auparavant en arrêt de longue maladie. Ceci a permis de ne pas renouveler les contractuels qui les remplaçaient.

Ce poste de dépense représente 52,2% des dépenses de fonctionnement. Une légère baisse de ce ratio est notée entre 2019 et 2020.

Pour mémoire, la moyenne nationale de la strate, pour ce ratio, est de 48,8%².

Les charges de gestion courante

D'un montant de 766 K€, soit 10,7% des dépenses réelles de fonctionnement, elles sont constituées principalement des participations, subventions et contingents obligatoires.

	CA 2019	CA 2020	Evol° CA20/19
Contingent Incendie	242 981,63	245 433,86	1,0%
Subvention CCAS	205 111,00	283 214,00	38,1%
Subventions aux associations	69 072,00	81 444,00	17,9%
Frais d'écologie	10 730,00	7 799,00	-27,3%
Aides diverses à la population	40 372,56	25 183,80	-37,6%
Créances étientes - admises en NV	1 073,61	3 259,54	203,6% ³

Il est noté une hausse de la participation de la ville au CCAS entre 2019 et 2020. Le rappel opéré auprès des associations, de déposer leur demande de participation avant fin novembre N, a donné ses fruits, étant donné que nous sommes de nouveau sur un stock d'aide stable par rapport aux années précédentes (pour rappel, l'aide aux familles nombreuses, neutralisé des régularisations hors calendrier, était de 28K€ en 2019).

Une hausse des côtes irrécouvrables est notée en 2020. Pour mémoire, une famille a bénéficié d'un jugement d'effacement de dette suite à un dossier de surendettement pour +1K€. Un travail en lien avec le CCAS a été lancé en 2020 pour identifier les familles en difficulté et les accompagner.

Les charges financières

Les intérêts de la dette communale restent stables en 2020 (-0,9% - hors gestion active de la dette).

	CA 2019	CA 2020	Evol° CA20/19
Rembt Intérêts de la dette	29 072,07	27 869,93	-4,1%

Ils représentent 0,4% des dépenses réelles de fonctionnement.

² « Les collectivités locales en chiffre 2020 » - Direction Générale des Collectivités Locales – Septembre 2020, p53

³ Détail du chapitre dans la maquette budgétaire CA 2020

Les charges exceptionnelles

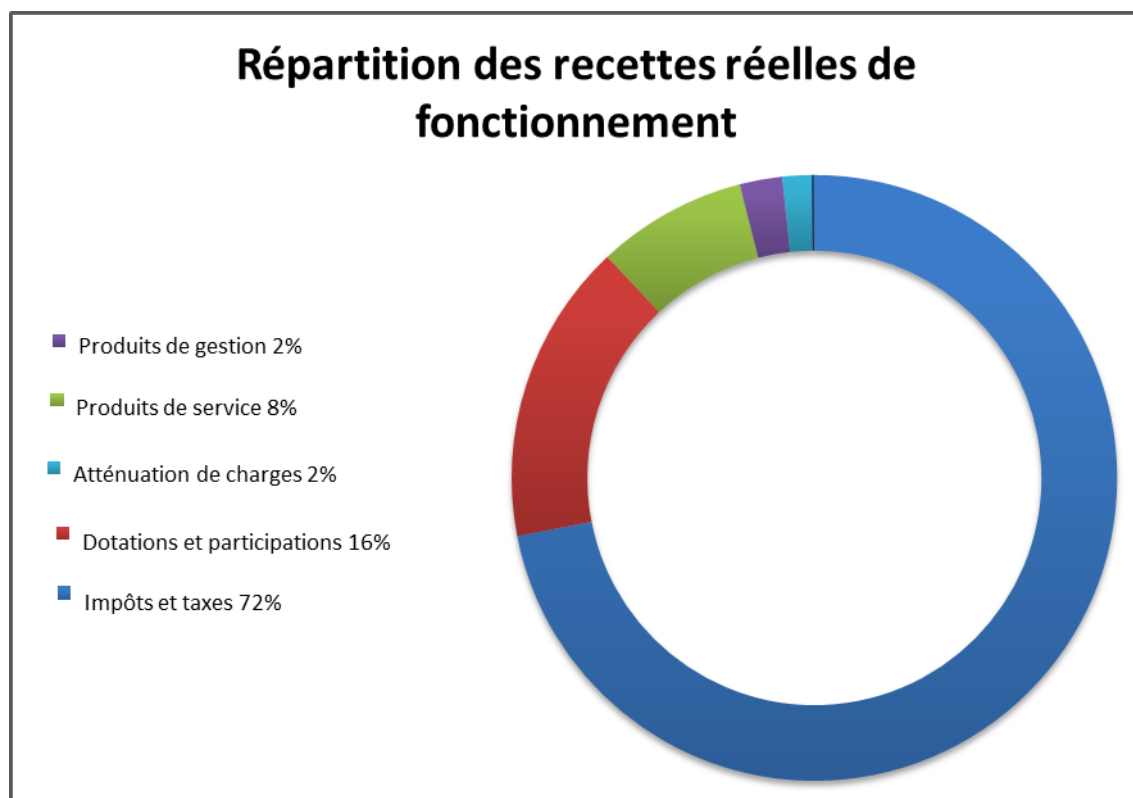
Hors reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe d'assainissement, transféré à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au 1^{er} janvier 2020, les charges exceptionnelles sont en baisse. En 2020, les dépenses exceptionnelles représentent 2,3% des dépenses réelles de fonctionnement.

B. Les recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT (mvts réels)	CA 2020			Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	% réalisé	CA 2019	Evol° 2019/2018
GESTION DES SERVICES	8 873	9 149	103,1%	9 084	0,7%
70 - Produits de service	868	734	84,6%	1 026	-28,4%
73 - Impôts et taxes	6 441	6 589	102,3%	6 446	2,2%
74 - Dotations et participations	1 319	1 476	111,9%	1 259	17,2%
75 - Produits de gestion	175	208	119,1%	159	30,9%
013 - Atténuations de charges	70	142	203,1%	194	-26,9%
AUTRES RECETTES	-	13		22	-38,5%
76 - Produits financiers	-	-		-	
77 - Produits exceptionnels	-	13	#DIV/0!	22	-38,5%
TOTAL	8 873	9 163	103,3%	9 106	0,6%

K€ (hors reprise des excédent et cessions immobilières)

Le montant des recettes réelles encaissées au cours de l'exercice s'élève à **9 106 K€** (taux de réalisation : 103,3%).



Les produits des services du domaine

Cette année, les produits des services du domaine ne représentent que 8% des recettes réelles de fonctionnement, contre 13,8% en 2019. Cette baisse significative est la conséquence de la fermeture durant plusieurs mois des services de la petite enfance, de l'enfance et du bassin d'apprentissage à la natation. Néanmoins, cette perte de ressource a été compensée, en partie par les aides de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (chapitre 74). De manière conjoncturelle, la vente de concessions funéraires en 2020 a augmenté de 82,7%.

Les Impôts et taxes

Ces comptes regroupent principalement la fiscalité levée par la commune pour 5 385 K€ (soit 58,8% des recettes réelles de fonctionnement, +1,4% par rapport à 2019, sous l'effet de la revalorisation des bases), l'attribution compensatrice versée par Versailles Grand Parc (VGP) pour 422 K€ (identique à 2019) et les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) pour 772 K€ (+9,0% par rapport à 2019).

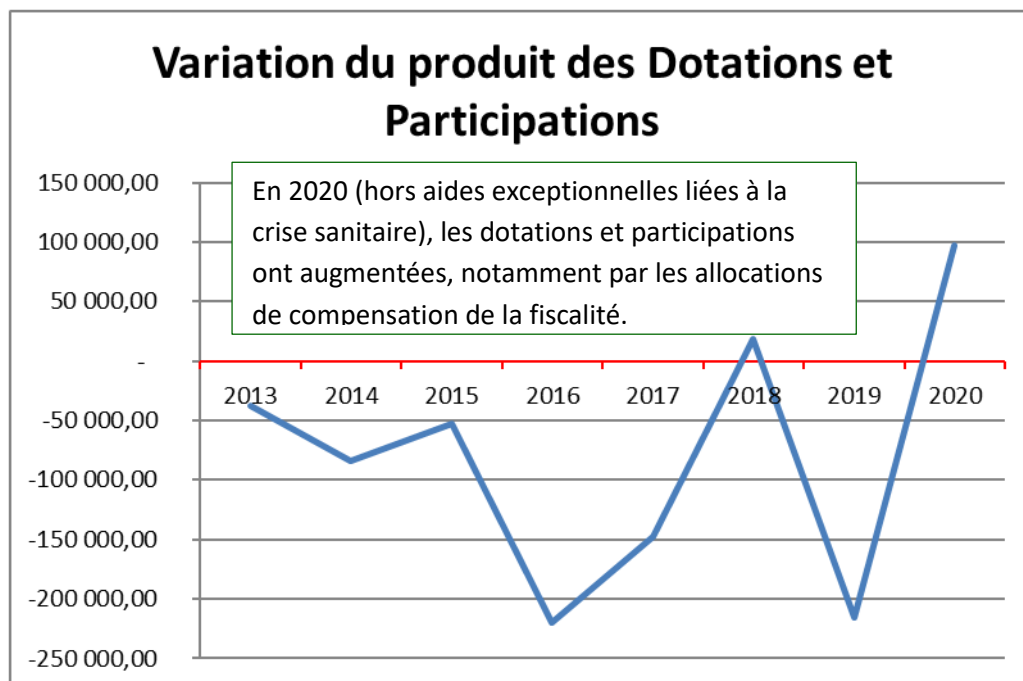
Le montant total encaissé sur ce chapitre est de 6 589 K€, soit 71,9% des recettes réelles de fonctionnement.

Les dotations et participations

D'un montant de 1 476 K€, elles sont en hausse par rapport à 2019 de 17,2%. Elles représentent 16,1% des recettes réelles de fonctionnement.

- Dotations et participation de l'Etat :
 - Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F) : elle continue de baisser (+12,1%), soit moins 48 417 € et représente 3,8% des recettes réelles de fonctionnement,
 - La Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.) : en hausse de 9,5% soit plus 16 968 €,
 - Allocations de compensations fiscales : elles augmentent de 22,5% entre 2019 et 2020, soit + 118K €,
 - Autres participations de l'Etat, comme la dotation de recensement de la population pour 13 974 €, la dotation pour les titres sécurisés pour 12 130 €, participation élections municipales pour 1 537 € et l'aide pour l'acquisition de masques pour 2 972 €.
- Participation du Département des Yvelines au refinancement de l'aide exceptionnelle en faveur du commerce et de l'artisanat, pour 11 442 €,
- Participations et subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines :
 - La CAF des Yvelines a maintenu son aide financière classique à destination de la petite enfance et de l'enfance, mais a contribué en 2020 à soutenir financièrement les collectivités territoriales dans la perte de ressource liée à la fermeture des structures d'accueil. Il est noté ainsi une augmentation de près de 200K€ par rapport à 2019 et 150K€ par rapport à la prévision budgétaire. Cette aide permet de neutraliser la baisse des recettes du chapitre 70.

- Remboursement des frais d'écolage et accueil des enfants de Rennemoulin :
 - Frais d'écolage : la commune accueille dans ses établissements scolaires des enfants domiciliés dans d'autres communes en contrepartie du remboursement des frais de scolarité fixé à hauteur de 488 € pour un enfant en primaire et 973 € pour un enfant en maternelle, cette recette a été de 5K€ ;
 - Remboursement Rennemoulin : la commune de Rennemoulin rembourse à la ville les frais de garderie, restauration, centre de loisirs et sportifs à la commune. En 2020, la ville a titré pour 13K€.



Les produits de gestion et atténuations des charges

Le produit de gestion correspondant à l'encaissement des loyers et locations du patrimoine municipal représente 2,3% des recettes réelles de fonctionnement.

Quant aux atténuations des charges, elles correspondent aux remboursements des arrêts de travail au titre de l'assurance du personnel, des mutuelles et de la sécurité sociale. L'augmentation ou la diminution des recettes est mécaniquement liée à l'absentéisme hors maladie ordinaire. En 2020, cette recette en baisse par rapport à 2019, suite à la reprise d'agents en arrêt de longue maladie.

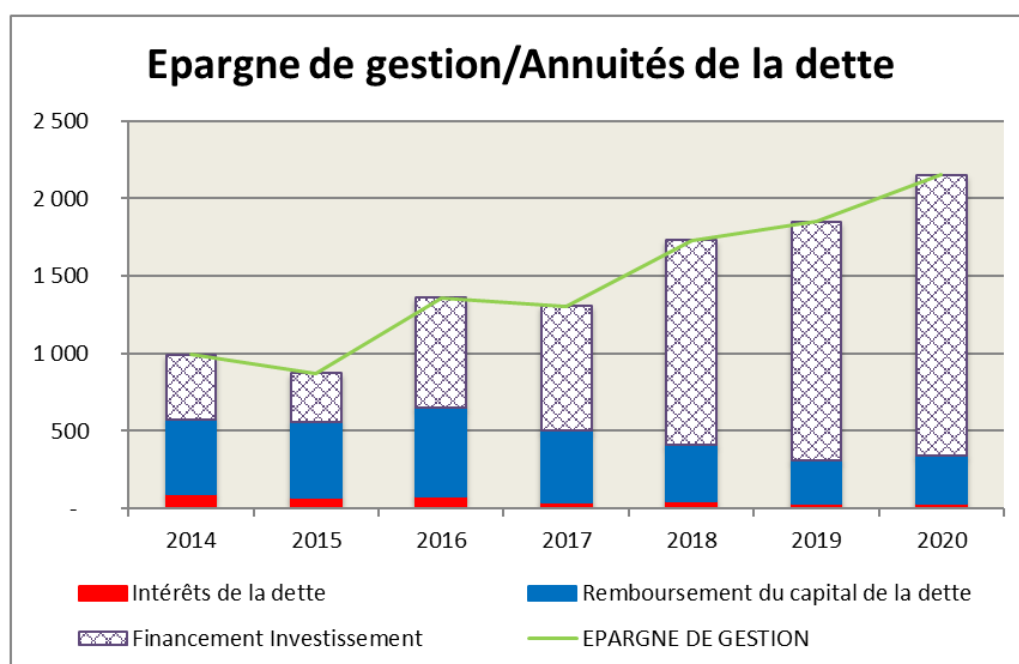
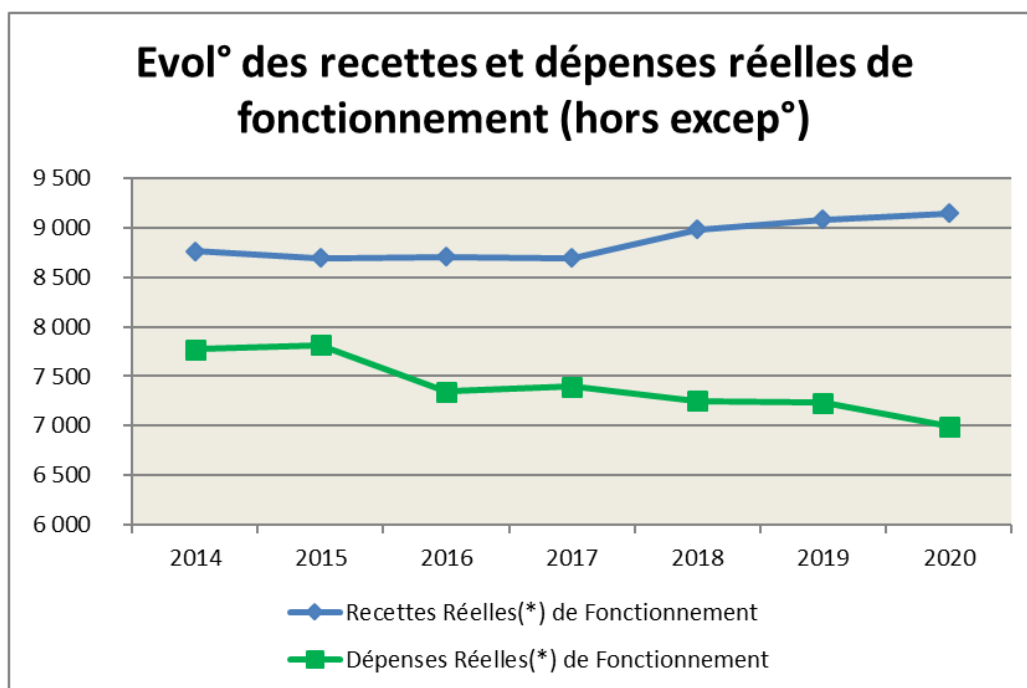
Les produits exceptionnels

Ce chapitre enregistre les pénalités reçues dans le cadre des marchés, les produits exceptionnels de gestion ainsi que les cessions immobilières.

PARTIE 2 – EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au regard des ratios obligatoires prévues par la loi et repris dans la maquette budgétaire, la situation financière de la commune est bonne au 31 décembre 2020.

L'épargne qui permet à la fois de rembourser les dettes et de financer les dépenses d'investissement est positive. Il s'agit d'un indicateur primordial de la gestion d'une commune.



L'épargne de gestion qui était en diminution depuis 2013 en raison de l'impact croissant de la péréquation et de l'effort demandé aux collectivités territoriales au titre du redressement des finances publiques, s'inverse en 2016, notamment par l'effet des économies sur les dépenses de fonctionnement.

En parallèle des mesures volontaristes menées pour rationaliser les dépenses de fonctionnement, la suppression de l'abattement général à la base, la livraison des logements impactant les bases des impôts locaux de la commune, la capacité de la commune à autofinancer ses dépenses d'investissement s'est nettement améliorée.

Ainsi, l'objectif de financer par des ressources propres l'entretien du patrimoine bâti et d'investir pour une e-administration, y compris dans nos écoles, est atteint en 2020.

PARTIE 3 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2020				Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	RAR (pour informat°)	% réalisé+RAR	CA 2019	Evol° 2020/2019
DEPENSES D'EQUIPEMENT	11 572 493	6 874 891	2 087 528	77,4%	6 122 274	12,3%
21 - Immobilisations Corporelles	30 000	1 847	511	7,9%	15 667	-88,2%
Opé 101 - Bâtiments	269 880	201 159	18 740	81,5%	656 227	-69,3%
Opé 102 - Espaces Verts	69 845	44 097	25 365	99,5%	92 939	-52,6%
Opé 103 - Informatique	105 557	79 344	12 431	86,9%	63 981	24,0%
Opé 105 - Voirie	793 493	629 113	157 324	99,1%	548 843	14,6%
Opé 107 - Urbanisme	63 632	-	13 632	21,4%	17 045	-100,0%
Opé 108 - Cimetière	10 000	1 800	717	25,2%	557	223,2%
Opé 113 - Programme Accessibilité	15 000	1 212	-	8,1%	14 595	-91,7%
Opé 114 - Pôle Petite Enfance	2 385 772	1 777 883	608 486	100,0%	1 805 955	-1,6%
Opé 116 - Eclairage public	151 327	49 240	97 513	97,0%	16 072	206,4%
Opé 117 - Opération Quintinie	532 048	229 767	50 954	52,8%	732 902	-68,6%
Opé 120 - Création d'une passerelle	317 994	305 056	10 587	99,3%	439 685	-30,6%
Opé 121 - Eglise Saint Lubin	518 088	13 090	23 210	7,0%	8 951	46,2%
Opé 511 - Communication	15 000	954	-	6,4%	12 000	-92,1%
Opé 512 - Petite Enfance	6 558	2 942	-	44,9%	1 198	145,5%
Opé 513 - Scolaire - ALSH	15 094	6 784	-	44,9%	10 530	-35,6%
Opé 801 - Vaucheron	6 273 204	3 530 602	1 068 059	73,3%	1 685 127	109,5%
DEPENSES FINANCIERES	430 088	408 102	-	94,9%	983 857	-58,5%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	117 777	97 203	-	82,5%	231 452	-58,0%
16 - Emprunt et dépôts de fonds de garantie	312 311	310 899	-	99,5%	278 405	11,7%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	-	474 000	-100,0%
020 - Dépenses imprévues	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12 002 581	7 282 993	2 087 528	78,1%	7 106 131	2,5%

La section d'investissement retrace, en dépenses, les mouvements budgétaires qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité (entrée d'un élément dans le patrimoine, modification de la durée d'utilisation d'un bien qui y figurait déjà).

L'acquisition de biens non renouvelables relève donc de la section d'investissement.

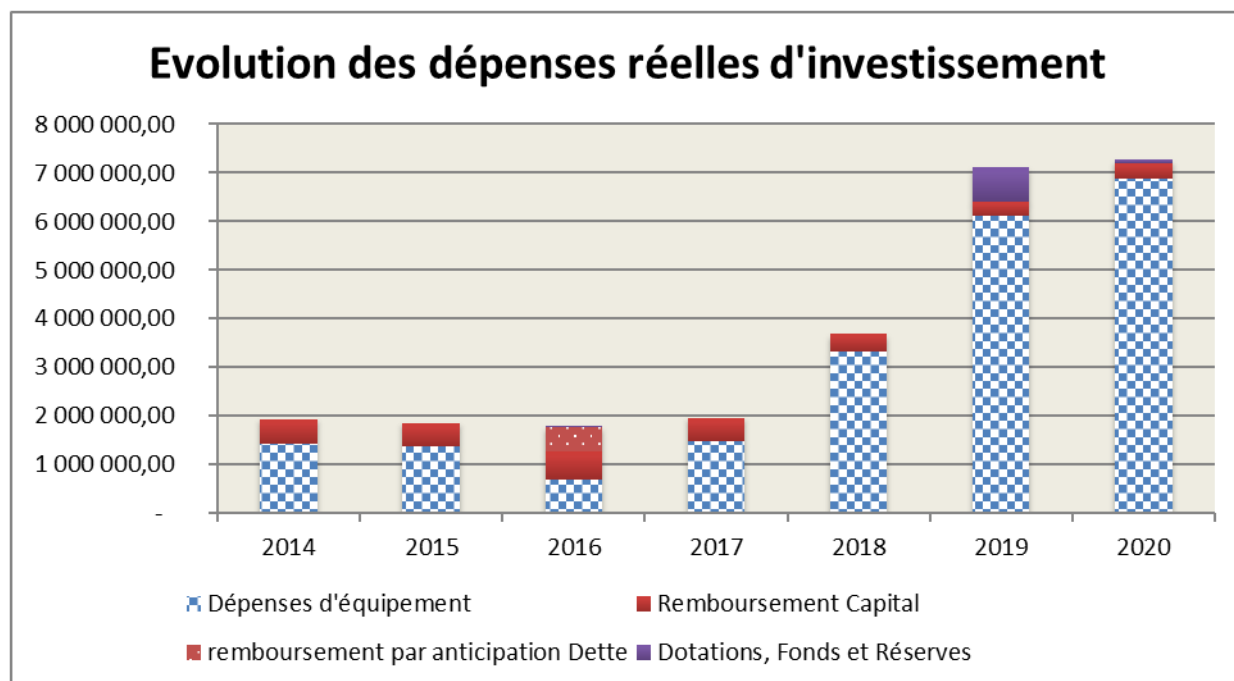
Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7 283 K€ (contre 7 106 K€ en 2019). A ces réalisations, il faut ajouter les dépenses engagées à reporter sur le budget 2021 pour 2 087 K€ (contre 5 415 K€ en 2019).

Les dépenses d'équipements

Elles regroupent les études, les travaux, les acquisitions de terrains et de matériels et s'élèvent à **6 875 K €**, soit **59,4%** de réalisation hors restes à réaliser. Ce taux s'améliore par rapport à 2019. Si nous intégrons les restes à réaliser, ce taux monte à 77,4%, et atteint la cible de 75% de taux moyen de réalisation communément apprécié.

2020 voit son taux de réalisation baisser par rapport à 2019 (93,7%) notamment par des décalages de réalisation, suite à l'arrêt de chantier (retard sur l'opération du Vaucheron, l'Eglise Saint Lubin ou la dernière phase de réaménagement de voirie sur le secteur de la Quintinie).

Evolution des dépenses réelles d'investissement



2020 marque la fin des travaux du Pôle Petite Enfance et la réalisation du gros œuvre sur le quartier Vaucheron. D'autres travaux ont été réalisés en 2020 dans les écoles dont des peintures de classes, réfection de la cour de l'école Kergomard, l'installation d'une alarme incendie à l'Hôtel de ville ou l'aménagement du poste de police municipale au sein de la Mairie. Des bornes de recharge de véhicule électrique ont été installées sur la commune.

Les cessions de terrains intervenues durant la période 2014/2019, permettent de financer les investissements structurants de la commune sans recourir à l'emprunt.

*Requalification du Quartier Vaucheron *-**-* Pôle Médical et Réfectoire Ecole du Cèdre*



Aménagement de la Crèche multi accueil des Deux Oies





Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique sur le parking de l'Hôtel de Ville avec le soutien de la Région Île-de-France et le Syndicat d'Electricité des Yvelines (SEY)

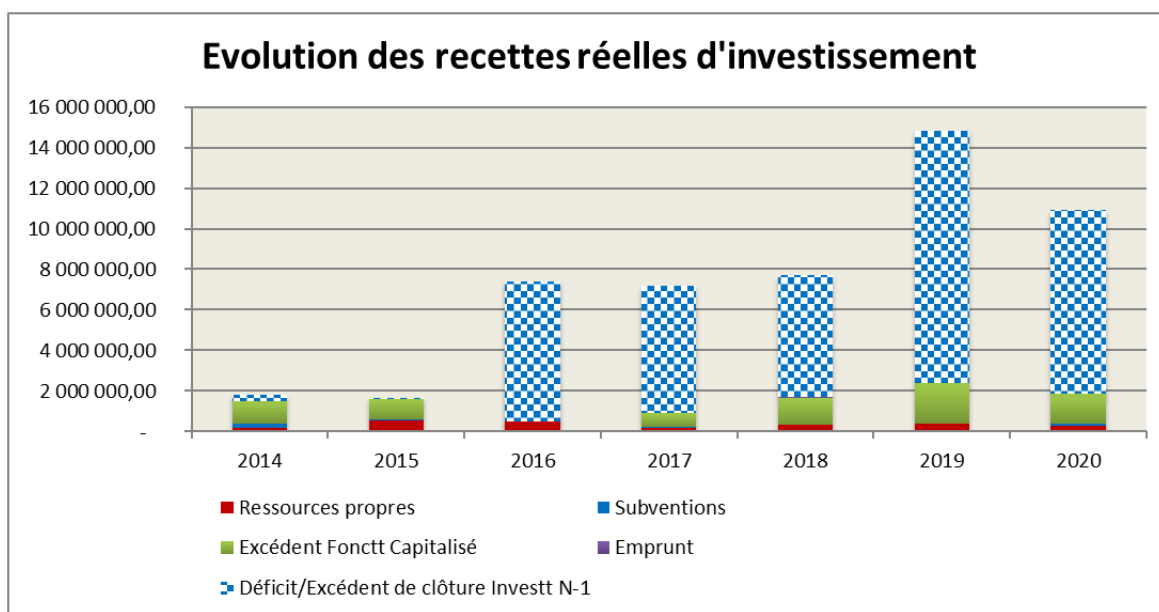


B. Les recettes d'investissement

INVESTISSEMENT (mvts réels et d'ordre)	CA 2020				Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	RAR (pour informat°)	% réalisé+RAR	CA 2019	Evol° 2020/2019
RESSOURCES PROPRES	2 003 000	1 771 835	-	88,5%	2 381 965	-25,6%
10 - Dotations et fonds propres	2 003 000	1 771 835	-	88,5%	2 381 965	-25,6%
<i>Dont FCTVA</i>	473 000	244 383	-	51,7%	121 620	
<i>Dont Taxe d'aménagement</i>	30 000	26 230	-	87,4%	260 345	
<i>Dont autres fonds</i>	-	1 222	-			
<i>dont - Excédents de capitalisation</i>	1 500 000	1 500 000	-	100,0%	2 000 000	-25,0%
024 - Cessions des immobilisations	-	-	-		-	
RECETTES D'EQUIPEMENT	1 715 955	1 04 902	1 685 140	104,3%	-	
13 - Subventions reçues	1 715 955	104 902	1 685 140	104,3%	-	
16 - Emprunt et dépôts de fonds de garantie	-	-	-		-	
OPERATION D'ORDRE PLUS-VALUE CESSION	-	-	-		252 325	
TOTAL	3 718 955	1 876 737	1 685 140	95,8%	2 634 290	-28,8%

Les recettes d'investissement sont réalisées à hauteur de 95,8%, y compris les restes à réaliser du budget prévisionnel, et comprennent :

- Le reversement de la TVA dans le cadre du fonds pour un montant de 244 383 €. Ce reversement est calculé sur les dépenses d'équipements réalisées en N-2, soit sur le compte administratif 2018.
- La taxe d'aménagement (ancienne taxe locale d'équipement) : la ville a encaissé 26 230 €,
- Les subventions notifiées qui seront appelées courant 2021 visent à soutenir les travaux structurants de la ville, comme :
 - **Pôle Petite Enfance**
 - Département des Yvelines : 600 K€
 - CAFY : 534 K€
 - **Aménagement Place de la Quintinie :**
 - Fonds de concours Versailles Grand Parc : 159 K€
 - ⇒ 79 460 € encaissé en 2020 (acompte)
 - **Création d'une passerelle piétonne :**
 - Etat : 224 K€
 - Région Ile-de-France : 135 K€
 - Département des Yvelines : 13 K€
 - **Divers Travaux de voirie :**
 - Fonds de propreté : 17 K€
 - ⇒ 13 664 € encaissé (solde)
 - Installation de bornes électriques : 13K€
 - Rédaction Schéma directeur Circulations Douces : 21K€
 - **Subvention DETR (informatique école) :**
 - Solde DETR 2017 : 2 243 €
 - Solde DETR 2016 : 999 €



PARTIE 4 – LA DETTE

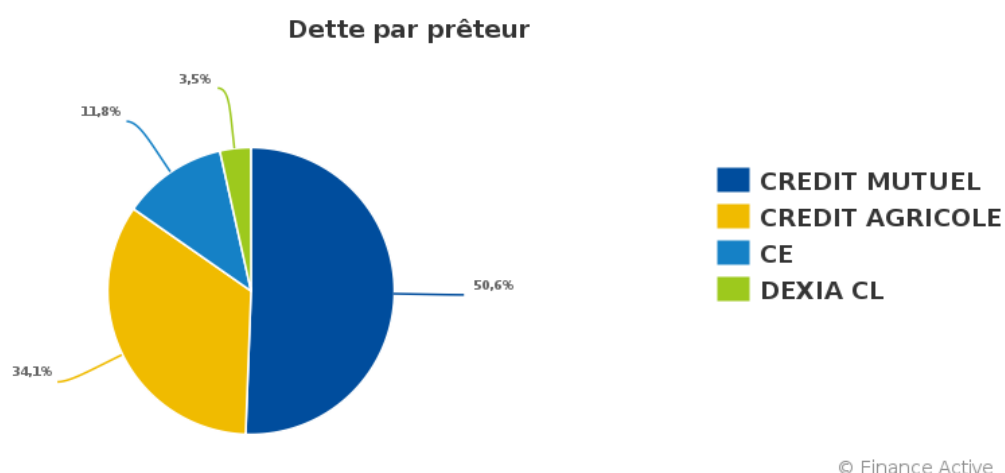
Au 31 décembre 2020, l'encours de dette était de **1 603 K€**, contre 1 912 K€ au 1^{er} janvier 2020, soit un remboursement de 309 K€ de capital sur l'exercice.

La charge de l'annuité de dette pour 2020 représente 43 € par habitant et l'encours de dette 203 € par habitant (contre 241 € en 2019 et 707 € par habitant de la strate pour 2018).

La ville n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2012 et finance ses investissements par des fonds propres, l'excédent de fonctionnement capitalisé et des subventions.

La durée de vie résiduelle⁴ des 6 lignes d'emprunt est de 7 ans et 1 mois.

Les prêteurs sont diversifiés assurant un équilibre du risque financier.



⁴ La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou de l'emprunt

D'ailleurs, selon les modalités de la charte Gissler, la dette du budget principal est sécurisée puisqu'aucune ligne sur les 6 lignes d'emprunt n'est classée comme un produit structuré.

